

<https://www.usinenouvelle.com/article/la-filiere-electronique-veut-mettre-en-place-un-label-de-resilience-aux-crisis-sanitaires.N950331>

La filière électronique française veut mettre en place un label de résilience aux crises sanitaires

RIDHA LOUKIL

STRATÉGIE , COVID-19 , SOUS-TRAITANCE

PUBLIÉ LE 08/04/2020 À 10H40

La filière électronique veut profiter de la crise du Covid-19 pour créer un label sanitaire. L'objectif est de garantir que l'entreprise a tout mis en place pour assurer lors de crises sanitaires la continuité de la production en toute sécurité pour le personnel. Un dispositif jugé indispensable alors que la production électronique est reconnue par le gouvernement comme une activité essentielle.



Eric Burnotte, président du Snese, le syndicat de la sous-traitance électronique

© SNESE

Alors que la pandémie du Covid-19 frappe durement l'industrie électronique, la filière se penche déjà sur l'après-crise. Elle planche sur un label sanitaire garantissant la résilience de ses entreprises en cas de résurgence de nouvelles crises sanitaires. Le projet est

porté par le Snese, le syndicat des entreprises de sous-traitance électronique, sur l'exemple de son label compétences qui garantit par exemple la capacité de l'entreprise à respecter la directive RoHS sur les matières chimiques dangereuses.

Pérenniser les mesures de protection des salariés

" Nous pensons qu'une crise sanitaire comme celle actuellement du Covid-19 peut se reproduire n'importe quand et n'importe où, affirme à L'Usine Nouvelle Eric Burnotte, président du Snese et directeur général d'Alliansys, un sous-traitant de 70 personnes qui a choisi de maintenir l'activité de son usine à Honfleur, dans le Calvados. Nous devons être prêts à y faire face. Cela nécessite de réaménager les locaux en remplaçant par exemple les interrupteurs par des dispositifs sans contact et les poignées de portes par des systèmes d'ouverture automatique pour éviter les risques de contamination par contact manuel. Les mesures mises en place aujourd'hui pour assurer la continuité de la production en toute sécurité pour le personnel doivent être pérennisées. Il serait inimaginable de revenir comme avant. Un minimum de protection doit être désormais garanti aux opérateurs tout le temps : du gel hydroalcoolique, un kit de désinfection du poste de travail, des masques, etc. Le label vise à garantir que l'entreprise a réfléchi à tout cela et a tout mis en place pour assurer la continuité de sa production quels que soient les aléas. "

Ce label sera délivré pour une durée de trois ans après un audit par un expert indépendant. Le référentiel d'évaluation est en cours de discussion au sein d'un groupe de travail dédié du Snese. *"Il va s'inspirer des bonnes pratiques mises en place par les entreprises aujourd'hui, précise Eric Burnotte. Nous avons déjà diffusé auprès de nos membres un kit de bonnes pratiques. Avec le label, nous voulons mettre la barre plus haut. Cela aura deux vertus. La première est de garantir en permanence la sécurité des salariés. La seconde est de rassurer les clients. "*

Relocaliser la chaîne logistique

De nombreuses entreprises de la filière comme Actia, Eolane, MSL Circuits, Lacroix Electronics ou Estelec ont été contraintes de fermer des usines, après que des clients importants, notamment

dans l'automobile, aient fermé les leurs. Le label sanitaire garantit-il le maintien d'activité en toutes circonstances ? "Nous ne pouvons jamais le garantir à 100%, répond le patron du Snese. Cela dépend aussi des commandes des clients et de la disponibilité des composants, gros problème pour la profession en ce moment. La balle est dans le camp des grands donneurs d'ordre. Ils doivent relocaliser la chaîne logistique et travailler avec les pouvoirs publics pour favoriser une production en France et en Europe de composants essentiels, comme le circuit imprimé pour lequel nous dépendons aujourd'hui à 80 % des livraisons d'Asie. Ils ont déjà commencé à le faire. Il faudra aller jusqu'au bout. "

Ce projet de label est présenté comme une réponse à la reconnaissance par le gouvernement du rôle clé de l'électronique dans la continuité de fonctionnement du pays. Dans une lettre adressée à la filière, le 27 mars 2020, le gouvernement, par la voix de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, estime que "la continuité des activités de fabrication électrique et électronique est essentielle au fonctionnement économique de notre pays". Un encouragement à tous les acteurs, comme Alliansys, qui ont choisi le maintien de leur production. " Cette reconnaissance est un grand réconfort pour la filière, se félicite Eric Burnotte. Elle nous confère dans le même temps de grandes responsabilités et nous oblige à tout mettre en place pour garantir la continuité de nos activités essentielles à la marche de notre pays. Il faut que ceux qui ont fermé des usines les rouvrent. Il faut aussi que les clients le fassent. "